

## Règlement de la Formation à distance

Chères étudiantes et Chers étudiants, pour répondre à vos différentes questions et préoccupations, la Direction Pédagogique a mis en place la procédure suivante :

1. Les contenus de la séance ( $n+1$ ) de la matière vont être affichés une semaine avant le *LIVE* pour vous permettre de préparer vos questions et commentaires que vous allez adressés a votre professeur durant le *LIVE*. Ces contenus peuvent être comme suit:
  - Capsules vidéo,
  - Travaux individuels à rendre (Devoir sur e.isiam.ma),
  - Fichier PDF,
  - Quiz,
  - Lecture à faire,
  - ...
2. Il faut être présent et actif durant le *LIVE* organisé par votre professeur, et ce selon l'emploi du temps proposé par la coordination pédagogique.
3. Au cours de ce *LIVE*, vous êtes invités à marquer votre présence (par un commentaire "*Oui*" ou par un « *like* » au :
  - Début de la séance,
  - milieu de la séance (lorsque le professeur vous le demandera),
  - et à la fin de la séance.

Si un étudiant ne respecte pas ses consignes, il sera marqué absent.

4. Ceux et celles qui ne participent pas aux directs, ne doivent pas remettre leurs travaux. Ils ne seront pas corriger par leur professeur.
5. La présence des étudiants(es) sera relevée par leur professeur à la fin de chaque *LIVE*. Un *LIVE* est considéré comme une séance de cours. Donc le professeur est amené à relever la présence des étudiants(es).
6. L'étudiant (e) qui **s'absente** durant **2 séances** organisées en *LIVE* **ne pourra pas passer l'examen de la matière.**
7. L'étudiant (e) **qui ne remet pas les travaux à rendre ne pourra pas passer l'examen de la matière.**
8. Tout acte d'incivilité envers un enseignant ou un étudiant durant les *LIVE* (altercation, injure, insulte, ...) est considéré comme acte d'indiscipline grave. La sanction sera l'arrêt des cours pour une période minimale de 2 semaines. En cas de récidive, l'étudiant (e) risque l'exclusion allant d'un semestre à une année.
9. Tout (e) étudiant (e) insérant des commentaires, des documents écrits ou audiovisuels, durant les *LIVE* ou sur les plateformes de notre faculté, contraire à l'éthique, sera exclu des cours pour une période minimale de 2 semaines. En cas de récidive, l'étudiant (e) risque l'exclusion allant d'un semestre à une année.

Nous sollicitons votre collaboration implication pour suivre cette formation à distance dans les meilleures conditions possibles. Les coordinations pédagogiques sont à votre écoute et à votre disposition pour aider à atteindre cet objectif

Bon courage et merci pour votre compréhension.